

# Fiche signalétique

Date d'émission : 31-mars-2021

Date de révision : 20-avr.-2021

Version 1

## 1. IDENTIFICATION

### Identificateur de produit

Nom du produit Yeast Control - Glycogen - Solution B

Code du produit 05-6000-03-P02

### Utilisation recommandée pour le produit chimique et restrictions en matière d'utilisation

Utilisation recommandée Produits chimiques de laboratoire

### Données du fournisseur de la fiche de sécurité

#### Adresse du fabricant

Sysmex Americas  
577 Aptakistic RD  
Lincolnshire, IL 60069  
USA

#### Numéro de téléphone à composer en cas d'urgence

Numéro de téléphone du (224) 543-9500

fournisseur initial

Numéro d'appel d'urgence Chemtel 800-255-3924

## 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Aspect liquide incolore

État physique Liquide

Odeur Inodore

### Classification

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Catégorie 1

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Catégorie 1

### Éléments d'étiquetage

#### Mot indicateur

Danger

#### Mentions de danger

Provoque de graves brûlures de la peau et des lésions oculaires



**Conseils de prudence - Prévention**

Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols

Se laver le visage, les mains et toute surface de peau exposée soigneusement après manipulation

Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage

**Conseils de prudence - Réponse**

Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer

Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau [ou se doucher]

Laver les vêtements contaminés avant réutilisation

EN CAS D'INHALATION : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer

Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin

EN CAS D'INGESTION : rincer la bouche. NE PAS faire vomir

**Conseils de prudence - Entreposage**

Garder sous clef

**Conseils de prudence - Élimination**

Éliminer le contenu/récipient dans une usine d'élimination des déchets approuvée

### 3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

**Substance**

Non applicable.

**Mélange**

Nom chimique	No. CAS	% en poids	Numéro d'enregistrement en vertu de la Loi sur le contrôle des renseignements relatifs aux matières dangereuses (no d'enregistrement LCRMD)	Date de dépôt LCRMD et date de la dérogation accordée (s'il y a lieu)
Thionyl chloride	7719-09-7	1-5	-	-

### 4. PREMIERS SOINS

**Description des premiers soins****Conseils généraux**

Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

**Contact avec les yeux**

Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un centre antipoison ou un médecin / médecin.

**Contact avec la peau**

Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

**Inhalation**

Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

**Ingestion**

Rincer la bouche. NE PAS faire vomir.

**Les plus importants symptômes et effets, aigus ou retardés**

**Symptômes** Provoque de graves brûlures de la peau et des lésions oculaires.

**Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial**

**Note aux médecins** Traiter en fonction des symptômes.

## 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

**Agents extincteurs appropriés** Mousse. Poudre extinctrice. Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>). Pulvérisation ou brouillard d'eau.

**Moyens d'extinction inappropriés** Jet d'eau haute puissance.

**Dangers particuliers associés au produit chimique** En cas d'incendie, peuvent être dégagés: Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>); Monoxyde de carbone (CO); Oxydes de soufre (S<sub>x</sub>O<sub>y</sub>); composés de chlore.

**Données sur les risques d'explosion**

**Sensibilité aux chocs** Aucun.

**Sensibilité aux décharges électrostatiques** Aucun.

**Équipement de protection particulier pour les pompiers** Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome et une tenue d'intervention complète de lutte contre l'incendie. Utiliser de l'équipement de protection individuelle.

## 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTAL

**Précautions individuelles, équipements de protection et procédures d'urgence**

**Précautions personnelles** Utiliser l'équipement de protection individuelle requis.

**Précautions relatives à l'environnement**

**Précautions relatives à l'environnement** Ne pas rejeter dans les égouts / eaux de surface / eaux souterraines. Consulter la section 12 pour des données écologiques supplémentaires.

**Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage**

**Méthodes de confinement** Empêcher d'autres fuites ou déversements lorsqu'il est possible de le faire en toute sécurité.

**Méthodes de nettoyage** Reprendre avec un matériau absorbant (par ex. Sable, kieselguhr, liant universel).

**Prévention des dangers secondaires** Bien nettoyer les zones et les objets contaminés en respectant les règlements sur l'environnement.

## 7. MANUTENTION ET STOCKAGE

**Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention**

**Conseils sur la manutention sécuritaire** Ne pas respirer les poussières ou les brouillards. Se laver le visage, les mains et toute surface de peau exposée soigneusement après manipulation. Porter des gants de protection/vêtements de protection et un équipement de protection des yeux/du visage.

**Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités**

**Conditions d'entreposage** Garder sous clef.

**Matières incompatibles** Les agents oxydants Acides forts Bases fortes

## 8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

### Paramètres de contrôle

#### Limites d'exposition

Nom chimique	Canada - Alberta - Occupational Exposure Limits - Ceilings	Canada - British Columbia - Occupational Exposure Limits - Ceilings	TWA - Ontario	Québec
Thionyl chloride 7719-09-7	Ceiling: 1 ppm Ceiling: 4.9 mg/m <sup>3</sup>	Ceiling: 1 ppm	CEV: 0.2 ppm	Ceiling: 1 ppm Ceiling: 4.9 mg/m <sup>3</sup>

### Contrôles techniques appropriés

**Mesures d'ingénierie** Douches  
Douches oculaires  
Systèmes de ventilation.

### Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

**Protection des yeux/du visage** Lunettes de protection.

**Protection de la peau et du corps** Porter des gants de protection et des vêtements de protection.

**Protection respiratoire** En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.

**Considérations générales sur l'hygiène** Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle.

## 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

### Information sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

**État physique** Liquide

**Aspect** liquide incolore

**Couleur** Non déterminé

**Odeur** Inodore

**Seuil de perception de l'odeur** Non déterminé

<u>Propriété</u>	<u>Valeurs</u>	<u>Remarques • Méthode</u>
pH	1.9	
Point de fusion / point de congélation	0 °C / 32 °F	

<u>Propriété</u>	<u>Valeurs</u>	<u>Remarques • Méthode</u>
Point d'ébullition / intervalle d'ébullition	100 °C / 212 °F	
Point d'éclair	Non déterminé	
Taux d'évaporation	Non déterminé	
Inflammabilité (solide, gaz)	Liquide - Non applicable	
Limites d'inflammabilité dans l'air		
Limite supérieure d'inflammabilité ou d'explosivité	Non déterminé	
Limite inférieure d'inflammabilité ou d'explosivité	Non déterminé	

Pression de vapeur	Non déterminé
Densité de vapeur	Non déterminé
Densité relative	Non déterminé
Solubilité dans l'eau	Non déterminé
Solubilité dans d'autres solvants	Non déterminé
Coefficient de répartition	Non déterminé
Température d'auto-inflammation	Non déterminé
Température de décomposition	Non déterminé
Viscosité cinématique	Non déterminé
Viscosité dynamique	Non déterminé
Propriétés explosives	Non déterminé.
Propriétés comburantes	Non déterminé.

**Autres renseignements**

Point de ramollissement	Non déterminé
Masse moléculaire	Non déterminé
Teneur en COV (%)	Non déterminé
Masse volumique du liquide	Non déterminé
Masse volumique apparente	Non déterminé

## 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité	Pas réactif dans des conditions normales.
Stabilité chimique	Stable dans des conditions normales.
Risques de réactions dangereuses	Aucun dans des conditions normales de traitement.
Conditions à éviter	Tenir hors de portée des enfants.
Matières incompatibles	Les agents oxydants. Acides forts. Bases fortes.
Produits de décomposition dangereux	Aucun(e) connu(e) selon les renseignements fournis.

## 11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

**Informations sur les voies d'exposition probables****Renseignements sur le produit**

Contact avec les yeux	Éviter le contact avec les yeux.
Contact avec la peau	Éviter le contact avec la peau.
Inhalation	Ne pas inhaler.
Ingestion	Ne pas ingérer.

**Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques**

Symptômes	S'il vous plaît voir la section 4 de la présente FDS pour les symptômes.
-----------	--

**Toxicité aiguë**

Les valeurs suivantes sont calculées d'après le chapitre 3.1 du document du SGH

ETAmél (orale)	16,666.6667 mg/kg
ETAmél (inhalation-gaz)	23,333.30 mg/L
ETAmél (inhalation-poussière/brouillard)	50.00 mg/L

**Toxicité aiguë inconnue**                      Aucun renseignement disponible

**Renseignements sur les composants**

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50 par voie cutanée	CL50 par inhalation
Thionyl chloride 7719-09-7	= 270 mg/kg ( Rat )	-	= 500 ppm ( Rat ) 1 h

**Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée**

**Corrosion cutanée/irritation cutanée** Provoque des brûlures graves de la peau.

**Lésions oculaires graves/irritation oculaire** Cause de graves lésions oculaires.

**Cancérogénicité** Ce produit ne contient aucun agent cancérogène ou potentiellement cancérogène inscrit par l'OSHA, le CIRC ou le NTP.

## 12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES

**Écotoxicité** Le produit n'a pas été classé comme dangereux pour l'environnement. Toutefois, cela n'exclut pas la possibilité que déversements majeurs ou fréquents peuvent avoir un effet nocif ou dangereux pour l'environnement.

**Persistance/Dégradabilité** Aucun renseignement disponible.

**Bioaccumulation** Aucun renseignement disponible.

**Autres effets nocifs** Aucun renseignement disponible.

## 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

**Méthodes de traitement des déchets**

**Déchets de résidus/produits inutilisés** Éliminer conformément à la réglementation locale. Éliminer les déchets conformément à la réglementation environnementale.

**Emballage contaminé** Ne pas réutiliser les contenants vides.

## 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

**Remarque** S'il vous plaît voir le document d'expédition actuelle plus pour des renseignements à jour d'expédition, y compris les exemptions et les circonstances spéciales

**DOT** Non réglementé  
**TMD** Non réglementé

**MEX** Non réglementé

**IATA** Non réglementé

**IMDG** Non réglementé

## 15. INFORMATIONS SUR LE RÉGLEMENTATION

**INFORMATIONS SUR LE RÉGLEMENTATION**

**Règlements internationaux**

**Le Protocole de Montréal relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone** Non applicable

**La Convention de Stockholm sur les polluants organiques persistants** Non applicable

**La Convention de Rotterdam** Non applicable

**Inventaires internationaux**

Nom chimique	TSCA	LIS/LES	EINECS/ELI NCS	ENCS	IECSC	KECL	PICCS	AICS
Thionyl chloride	X	X	X	X	X	X	X	X
Acridine							X	X

**Légende :**

**TSCA** - États-Unis - Section 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques)

**LIS/LES** - liste intérieure des substances/liste extérieure des substances pour le Canada

**EINECS/ELINCS** - Inventaire européen des substances chimiques commercialisées existantes /Liste européenne des substances chimiques modifiées

**ENCS** - Substances chimiques existantes et nouvelles du Japon

**IECSC** - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine

**KECL** - Liste des substances chimiques existantes et évaluées de la Corée

**PICCS** - Inventaire des produits et substances chimiques des Philippines

**AICS** - Inventaire australien des substances chimiques (Australian Inventory of Chemical Substances)

## 16. AUTRES RENSEIGNEMENTS, Y COMPRIS LA DATE DE PRÉPARATION DE LA DERNIÈRE RÉVISION

<b>NFPA</b>	<b>Risques pour la santé</b> Non déterminé	<b>Inflammabilité</b> Non déterminé	<b>Instabilité</b> Non déterminé	<b>Dangers particuliers</b> Non déterminé
<b>HMIS</b>	<b>Risques pour la santé</b> Non déterminé	<b>Inflammabilité</b> Non déterminé	<b>Dangers physiques</b> Non déterminé	<b>Protection individuelle</b> Non déterminé

**Légende Section 8 : CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE**

TWA	TWA (moyenne pondérée dans le temps)
STEL	STEL (Limite d'exposition de courte durée)
Valeur plafond	Valeur limite maximale
*	Désignation de la peau

**Date de révision :** 20-avr.-2021

**Note de révision:** nouveau format.

**Avis de non-responsabilité**

À notre connaissance et selon nos renseignements et notre opinion à la date de publication de cette fiche signalétique, les renseignements fournis dans cette dernière sont exacts. Les renseignements donnés sont conçus uniquement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés uniquement au produit particulier indiqué et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre substance ou dans tout autre procédé, sauf si indiqué dans le texte.

**Fin de la fiche signalétique**